



28ème Randonnée Buxia

Randonnée Moto à la Boissière de Montaigu (circuit de 9 kms) le dimanche 30 Août 2020. Rendez-vous dans les coteaux de Puy Doré (Derrière le stade)

Déroulement du dimanche avec essais SHERCO proposé par SYST'M2ROO:

- **7H45 /08H45** : Accueil des participants
- **08H15** : Contrôle administratif
- **08H45** : Reconnaissance du parcours
- **13H00** : Repas
- **14H00** : Fin de la balade

Coupon, règlement à l'ordre de Moto-club **BUXIA** à retourner avant le 16 août 2020 à :

BUXIA –GUERIN Gaël
2 le fief de Puyravault
85600 La Boissière de Montaigu
buxiamotoclub@gmail.com
☎ 06 21 05 04 27

Prise en compte des inscriptions par ordre d'arrivée. Attention aux retardataires
Priorité aux clubs organisateurs de randonnée en fonction du nombre d'inscrits.

Pour info : Participation 35 euros, comprenant : Repas du midi (boissons comprises) et l'adhésion pour la journée à l'association Buxia.

Sous réserve d'acceptation de la préfecture de Vendée et des conditions d'organisation liée au COVID-19

(Dans le cas où la randonnée serait annulée vous recevrez un mail 10 jours avant et votre chèque sera déchiré ou renvoyé)

REGLEMENT:

- Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accidents ou d'incidents causés par les pilotes ou leurs motos.
- Cette randonnée n'est pas une manifestation sportive (sans classement, sans vitesse imposée, sans contrôle de passage)
- Les initiateurs de cette balade limitent le nombre de participants. Ils se réservent le droit de refuser toute participation sans justification, moyennant une information par courrier.
- Chaque participant s'engage à :
 - être possesseur du permis et de l'assurance adéquate de sa moto
 - effectuer la randonnée sous sa propre responsabilité vis à vis de sa capacité physique
 - respecter le code de la route et le tracé de la randonnée.
 - être le seul conducteur de son véhicule déclaré lors de l'inscription
 - ne pouvoir exercer à l'encontre des organisateurs aucun recours à la suite d'éventuelles conséquences dommageables liées à sa participation.
- Les organisateurs se réservent le droit d'exclure immédiatement, sans aucune indemnité, tout participant qui ne respecterait pas ce code de conduite.
- Equipement obligatoire : Casque, gants, bottes et gilet de protection ou pare-pierre
- Un contrôle administratif aura lieu avant le départ (permis, assurance, carte grise de la moto) ; veillez à respecter les consignes afin d'éviter une exclusion notamment celle liées aux nuisances sonore (pas de remboursement de la journée en cas d'exclusion).
- Respecter les espaces naturels, les propriétés privées et les cultures.
- Respecter le règlement du Moto Club Buxia pour la journée du 30 Août 2020 en tant qu'adhérant.
- Respecter les mesures barrières et de distanciation physique donnée par le gouvernement contre le COVID-19.

Dimanche 30 Août 2020

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel :

E-mail (obligatoire) :

	Prix	Nombre	TOTAL
Participation avec repas	35 € / jour		
Participation sans repas	28 € / jour		
Accompagnement pour le midi	12 €		
	TOTAL		

-Marque MOTO:..... Immatriculation N° :

-Permis de conduire N° :..... Délivré le :

-Assurance : Carte verte N° :

Le

Signature accompagnée de la mention « lu et approuvé sans réserve ».

*** Ce document signé fait office de carte d'adhérant***